SOCFIN
L'agriculture tropicale responsable

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## « Pilleurs de terre » : Socfin appelle à confronter le récit du film aux évolutions documentées sur le terrain

**Accords avec les communautés Bunong, clarification foncière au Cameroun et vérifications indépendantes : le Groupe demande que ces avancées soient intégrées au débat.**

**Fribourg, Suisse / 10 novembre 2026**

À l'occasion des projections du documentaire Pilleurs de terre en Suisse, le Groupe Socfin conteste une présentation de ses activités qui donne une image partielle et dépassée des situations évoquées au Cambodge et au Cameroun. Les accords négociés avec les communautés, les annonces de restitutions foncières et les vérifications indépendantes publiées apportent des éléments essentiels à leur compréhension actuelle.

La Coalition pour des multinationales responsables utilise ce film pour soutenir une évolution de la législation suisse. Cette utilisation dans une campagne politique exige une information complète et actualisée. Quelle que soit la date de réalisation du documentaire, sa présentation au public aujourd'hui doit tenir compte des développements intervenus depuis les faits relatés.

Au **Cambodge**, la médiation indépendante sur les litiges fonciers « CLAIM », conduite entre 2018 et 2021, a abouti à **26 accords avec 5 communautés Bunong**, rendus publics en avril 2026. Ils apportent des réponses négociées concernant notamment les terres communautaires, les plantations familiales d'hévéas, les sites sacrés et les compensations. Certains témoins du documentaire ont eux-mêmes participé à cette médiation : leur rôle et les résultats du processus éclairent directement les situations présentées.

Au **Cameroun**, le processus d'expertise et de clarification foncières a déjà conduit à l'annonce de restitutions à l'État portant sur **8 834,08 hectares à Eséka et 2 566 hectares à Dibombari**. Ces superficies s'ajoutent aux **20 466 hectares** retirés du périmètre de la concession de la Socapalm par le premier avenant au bail emphytéotique de 2000, signé le **30 août 2005**. Le processus se poursuit sur les plantations concernées.

Au Cameroun comme au Cambodge, les sociétés du Groupe exploitent majoritairement les terres concernées **en vertu de baux ou de concessions accordés par l'État, qui en conserve la propriété**.

Ces démarches s'inscrivent dans un travail plus large d'amélioration des pratiques. À la suite des investigations d'Earthworm Foundation menées entre 2023 et 2025, des plans d'action ont été engagés, puis soumis à des vérifications indépendantes par Proforest. **Dix rapports de vérification sont désormais publics.** La **Politique de gestion responsable actualisée en octobre 2026** et la nouvelle **Stratégie de durabilité du Groupe** encadrent la poursuite de ces efforts.

**GROUPE SOCFIN • SOCFIN COMMUNICATION**
41, boulevard Prince Henri• 1724 Luxembourg • Luxembourg
T : + 352 44 28 77 • E : info@socfin.com • www.socfin.com

Socfin reconnaît que des difficultés subsistent et que les engagements doivent se traduire durablement sur le terrain. Ces exigences rendent d'autant plus nécessaire de distinguer les faits historiques, les différends persistants et les solutions apportées. Une présentation qui omet ces évolutions ne constitue pas une base suffisamment complète pour apprécier les pratiques actuelles du Groupe.

Dans le débat sur l'évolution du droit suisse, Socfin partage les objectifs de respect des droits humains et de protection de l'environnement. Le Groupe défend des exigences claires, proportionnées, applicables et cohérentes avec les cadres internationaux, notamment européens, au service de résultats concrets pour les populations concernées.

## À propos de Socfin

**Fondé en 1905, Socfin** est un **groupe agro-industriel international actif dans l'agriculture tropicale**, dont les activités portent principalement sur la production de caoutchouc naturel et d'huile de palme. Présent dans 10 pays d'Afrique et d'Asie, le Groupe s'appuie sur une expérience de long terme dans le développement agricole. Son approche repose sur le renforcement progressif des pratiques environnementales et sociales, le dialogue avec les parties prenantes et une logique d'amélioration continue, en cohérence avec des standards internationalement reconnus.

**Contact :** media@socfin.com

**Documents joints :**

1. Cambodge et Cameroun : évolution des situations foncières et du dialogue avec les communautés.
2. Durabilité : Démarches, partenaires et vérifications indépendantes.

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## FICHE D'INFORMATION, ANNEXE 1

**Cambodge et Cameroun : évolution des situations foncières et du dialogue avec les communautés**

**Document d'accompagnement du communiqué du 10 novembre 2026**

Les situations présentées dans « *Pilleurs de terre* » s'inscrivent dans des histoires foncières et sociales complexes. Cette fiche expose les principales démarches entreprises et leur portée, afin de permettre une appréciation actualisée des relations entre les sociétés du Groupe Socfin, les communautés et les autorités publiques.

### 1. Un point commun : les terres concernées appartiennent majoritairement aux États

Au Cameroun comme au Cambodge, les filiales du Groupe ne sont majoritairement pas propriétaires des terres concernées. Elles disposent de droits d'utilisation dans le cadre de baux ou de concessions accordés par les États.

Cette distinction précise la nature des droits des entreprises et les responsabilités des pouvoirs publics. Elle ne dispense pas les sociétés du respect des droits des communautés ni de leurs obligations sociales et environnementales.

### 2. Cambodge : 26 accords issus d'une médiation indépendante

#### La démarche

Le processus indépendant « CLAIM » (médiation sur les litiges fonciers au Cambodge) a été conduit entre 2018 et 2021. Il a abouti à la signature de **26 accords entre 5 communautés Bunong et les sociétés concernées du Groupe**.

Après la levée de la confidentialité convenue entre les parties en décembre 2025, les accords ont fait l'objet d'une divulgation publique les **23 et 24 avril 2026**.

#### Les sujets couverts

Les accords portent notamment sur :

- Les terres communautaires et les terres situées le long des cours d'eau ;
- Les parcelles agricoles familiales et les plantations familiales d'hévéas ;
- L'accès aux sites sacrés et culturels ;
- Les compensations ;
- La poursuite du dialogue entre les parties.

Ces accords constituent le résultat de plusieurs années de négociations. Leur mise en œuvre et leur suivi forment un cadre concret pour les relations avec les communautés signataires.

**GROUPE SOCFIN • SOCFIN COMMUNICATION**
41, boulevard Prince Henri• 1724 Luxembourg • Luxembourg
T : + 352 44 28 77 • E : info@socfin.com • www.socfin.com

**Le rôle de certains témoins du documentaire**

Des intervenants du film ont participé au processus de médiation :

- **Nges Nam**, de la communauté de Pu Luk, a exercé un rôle de représentant dans le volet relatif aux plantations familiales d'hévéas.
- **Prak Neth**, de la communauté de Pu Char, a également participé à ce volet. Il a auparavant travaillé pour Socfin comme facilitateur du comité tripartite.

Leur participation ne remet pas en cause leur droit de témoigner ou de critiquer l'entreprise. Elle constitue toutefois un élément pertinent pour comprendre leur parcours, leur connaissance des négociations et les solutions auxquelles ils ont contribué.

**La portée et les limites**

Les accords concernent les communautés et les situations couvertes par la médiation. Ils ne permettent pas de considérer tous les différends comme résolus. Leur existence exclut cependant de décrire les relations entre les parties sous le seul angle d'un conflit sans réponse négociée.

La présentation actuelle du documentaire, si elle avait été objective, aurait dû restituer ces résultats.

**3. Cameroun — Du premier avenant de 2005 aux annonces de restitution à Eséka et à Dibombari**

**Une première réduction du périmètre en 2005**

Le bail emphytéotique signé le 30 juin 2000 entre l'État du Cameroun et la Socapalm portait initialement sur **78 529 hectares**. Le premier avenant, signé le **30 août 2005**, a retiré **20 466 hectares** du périmètre du bail, ramenant la superficie louée à **58 063 hectares**.

**Les travaux de délimitation et les restitutions annoncées depuis**

Les travaux menés depuis 2017, à l'initiative de la Socapalm, avec les services compétents de l'État et en concertation avec les communautés riveraines visent à préciser les limites des terrains loués et à identifier les surfaces à restituer à l'État. Ils ont conduit aux annonces suivantes, qui s'inscrivent dans le prolongement de la révision de 2005.

**Les étapes annoncées à Eséka et Dibombari**

| Site | Superficie concernée par l'annonce de restitution à l'État | Présentation publique |
|---|---|---|
| Eséka | **8 834,08 hectares** | Décembre 2025 |
| Dibombari | **2 566 hectares** | Janvier 2026 |

Le processus se poursuit sur l'ensemble des plantations de la Socapalm au Cameroun, selon l'avancement des travaux de délimitation, des concertations et des validations administratives propres à chaque site.

**La nature des restitutions**

La Socapalm étant majoritairement locataire des terres, les restitutions concernent des surfaces retirées du périmètre loué à l'État. Leur affectation ultérieure relève des autorités compétentes.

**4. Documents de référence**

- Publication des accords issus de la médiation indépendante au Cambodge
- Communiqué du 23 janvier 2026 sur les surfaces à bail de Dibombari

Dans la presse :

- https://www.newsducamer.com/dibombari-plus-de-2500-hectares-de-la-socapalm-restituees-a-letat/
- https://lavoixdukoat.com/eseka-la-socapalm-restitue-plus-de-8-mille-hectares-a-letat/

Pour une vue d'ensemble des avancées sur la question foncière :

- https://www.socfin.com/dashboard/dialogue-foncier-et-mediation-independante/

**GROUPE SOCFIN • SOCFIN COMMUNICATION**
41, boulevard Prince Henri• 1724 Luxembourg • Luxembourg
T : + 352 44 28 77 • E : info@socfin.com • www.socfin.com

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## FICHE D'INFORMATION — ANNEXE 2

**Durabilité : Démarches, partenaires et vérifications indépendantes**

**Document d'accompagnement du communiqué du 10 novembre 2026**

Le Groupe Socfin a engagé plusieurs démarches complémentaires pour examiner les difficultés signalées, mettre en œuvre des mesures correctives, renforcer ses dispositifs internes et faire vérifier les progrès. Les organisations associées interviennent à des étapes différentes et selon des mandats distincts.

### 1. Earthworm Foundation : investigations et recommandations

Earthworm Foundation a conduit, à la demande du Groupe Socfin, des investigations approfondies entre 2023 et 2025 sur plusieurs opérations du Groupe, à la suite d'allégations concernant leurs pratiques sociales et environnementales.

Ces travaux ont donné lieu à des rapports publics et à des recommandations à partir desquelles des plans d'action ont été établis pour les sites concernés.

Le Groupe a mis en œuvre ces plans d'action et engagé une phase de vérification indépendante avec Proforest.

### 2. Proforest : vérification des mesures mises en œuvre

Socfin a mandaté Proforest pour évaluer la mise en œuvre des mesures introduites en réponse aux recommandations d'Earthworm Foundation et leur alignement sur celles-ci.

**Dix rapports de vérification étaient publics au 30 septembre 2026 :**

| Publication | Opérations couvertes |
|---|---|
| Février 2026 | Okomu (Nigéria) |
| Mars 2026 | LAC (Libéria), SAC (Sierra Leone) |
| Avril 2026 | Socapalm Dibombari et Edéa (Cameroun), Safacam (Cameroun) |
| Septembre 2026 | Socapalm Mbambou et Mbongo (Cameroun), SOGB (Côte d'Ivoire), Socfin Cambodia (Socfin-KCD et Coviphama, Cambodge) |

Les évaluations couvrent, selon les sites et les recommandations examinées, les relations avec les communautés, les questions foncières, la gestion des plaintes, les conditions de travail et les pratiques de sécurité.

Pour les **4 évaluations publiées en septembre 2026**, Proforest a examiné **105 mesures** : **103 ont été jugées pleinement alignées** sur les recommandations d'Earthworm Foundation et **2 partiellement alignées**. Aucune n'a été classée comme non alignée.

**GROUPE SOCFIN • SOCFIN COMMUNICATION**
41, boulevard Prince Henri• 1724 Luxembourg • Luxembourg
T : + 352 44 28 77 • E : info@socfin.com • www.socfin.com

Ces résultats concernent le périmètre des mesures évaluées. Ils ne constituent pas une conclusion générale sur l'ensemble des activités du Groupe et ne dispensent pas de poursuivre les actions nécessitant un suivi.

**3. DIWA : prévention des violences et du harcèlement fondés sur le genre**

Le partenariat engagé en 2026 avec **Dignity in Work for All**, ou DIWA, vise à renforcer la prévention des violences et du harcèlement basées sur le genre ainsi que la diligence en matière de droits humains.

Le programme associe une phase d'évaluation, la définition de priorités d'amélioration et l'accompagnement des actions. Il complète la Politique du Groupe relative au harcèlement et aux violences sexuels et le plan d'action annoncés en juin et juillet 2025.

Il s'agit d'une démarche d'analyse et de renforcement des pratiques, distincte du mandat de vérification confié à Proforest.

**4. Ulula : réception et suivi des plaintes et signalements**

Ulula est une plateforme dédiée à l'enregistrement et au suivi des plaintes et signalements. Après une phase pilote au Cameroun et au Libéria, son déploiement à l'échelle du Groupe a été engagé en 2026.

Le dispositif complète les mécanismes existants. Il prévoit plusieurs canaux de signalement, la confidentialité, la possibilité de rester anonyme et la protection contre les représailles.

Les signalements sont orientés vers les départements compétents selon leur nature, conformément au Code de conduite et à la Procédure de gestion des plaintes du Groupe.

**5. Un cadre de gestion actualisé**

Le **24 septembre 2026**, Socfin a annoncé l'actualisation de sa **Politique de gestion responsable** et une nouvelle **Stratégie de durabilité**.

Ce cadre organise la poursuite des engagements du Groupe. Son appréciation s'appuiera sur la mise en œuvre effective, les résultats observables et le suivi dans la durée.

**6. Documents de référence**

- Communiqué sur la version révisée de la Politique de gestion responsable et la nouvelle Stratégie de durabilité du 24 septembre 2026
- Rapports EF, plan d'action et rapport Proforest
- Annonce collaboration avec DIWA
- Annonce collaboration Proforest
- Annonce collaboration avec Ulula

**GROUPE SOCFIN • SOCFIN COMMUNICATION**
41, boulevard Prince Henri• 1724 Luxembourg • Luxembourg
T : + 352 44 28 77 • E : info@socfin.com • www.socfin.com